

DU 21 OCTOBRE  
AU 30 NOVEMBRE 2019



# OFFRE DE REMBOURSEMENT

POUR L'ACHAT D'UN  
ADOUCCISSEUR DES  
MARQUES BWT ET CILLIT

100 €  
remboursés

+ 1 carafe  
offerte



\*offre réservée exclusivement à la clientèle  
d'un installateur AQA PRO Business



Voir conditions au dos du flyer et sur

[bwt-adoucisseur.fr](http://bwt-adoucisseur.fr)

# OFFRE DE REMBOURSEMENT AVEC OBLIGATION D'ACHAT DU 21/10/2019 AU 30/11/2019

## 100€ remboursés + 1 carafe offerte

Pour l'achat d'un adoucisseur des marques BWT et CILLIT\*, acheté auprès d'un installateur membre du réseau AQA PRO Business entre le 21/10/2019 et le 30/11/2019.

\*Modèles d'adoucisseurs éligibles : BWT AQA Perla 05, 10, 20, 30, AQA Perla Duo, AQA Perla Compact, Cillit AQUIUM 100

### COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT ?

1 - **Achiez** votre adoucisseur selon les conditions ci-dessus

2 - **Complétez** le formulaire de participation (bas du flyer) avec les informations demandées.

3 - **Joignez** à ce coupon les preuves d'achat suivantes :

- **L'original de la facture d'achat** à votre nom, sur lesquelles devront **impérativement être entourées le nom et les coordonnées de votre installateur, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné.**

*Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.*

- **Votre relevé d'identité bancaire IBAN/BIC**

4 - **Envoyez** le tout (coupon + preuve d'achat), dans les **14 jours calendaires suivant l'achat de votre produit** (soit au plus tard le 14/12/2019 pour un achat réalisé le 30/11/2019 – cachet de la poste faisant foi), sous pli, suffisamment affranchi à l'adresse suivante

**ODR 100 € REMBOURSÉS + CARAFE - OPÉRATION 16115 - 13766 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3**

### FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Tous les champs avec \* sont obligatoires

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse\* : ..... Code postal\* : .....

Ville\* : ..... Téléphone\* : .....

Email\* : ..... Date d'achat d'un adoucisseur BWT\* : .....

Modèle de l'adoucisseur acheté \* : .....

Votre installateur BWT AQA Pro Business \* : .....

#### Condition de l'offre :

Vous recevez un remboursement de 100€ par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC) et une carafe BWT d'une valeur de 24,90 € TTC par voie postale, dans un délai de 8 semaines environ à réception de votre dossier complet et conforme.

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise), et valable jusqu'au 30/11/2019, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par BWT, responsable de traitement, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne BWT. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par BWT pour pouvoir effectuer le remboursement différé présenté dans l'offre commerciale. Elles sont conservées pendant 1 an à compter de la clôture de l'offre commerciale et sont destinées au service marketing de BWT et à la société FEDASO France établie au Maroc, qui est en charge de la saisie des données. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types pour garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, effacer, en contactant BWT à l'adresse : dpo@bwt.fr accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature.